



CONSTRUCTIONS AUTORISEES EN ZONE NH

Par **mirgou**, le **12/04/2014** à **19:27**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une ferme (écart) située en zone NH dans le PLU de ma commune et mon fils souhaitait faire une extension accolée à ma maison pour s'y installer avec sa famille. Or j'ai appris en consultant le PLU qu'aucune construction nouvelle n'était autorisée, que l'on pouvait éventuellement envisager le changement de destination des bâtiments existants à la date d'approbation du PLU.

Pourriez-vous m'apporter des précisions sur ces restrictions et les exceptions éventuelles pouvant être tolérées?

Je précise que ma maison a plus de 100 ans.

Merci d'avance